

# De l'école militaire à l'académie militaire de l'EPF à Zurich

Autor(en): **Zeller, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2011)**

Heft [1]: **Aviation**

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514603>

## **Nutzungsbedingungen**

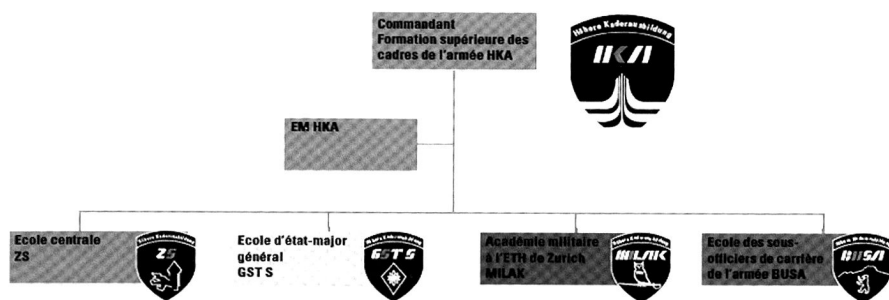
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Vue d'ensemble de la Formation supérieure des cadres de l'armée (FSCA).

## Instruction

### De l' Ecole militaire à l'Académie militaire de l'EPF à Zurich

#### Div Philippe Zeller

Ancien commandant de division et ancien président de l'ARMS

Vendredi 9 septembre 2011, en présence de quelque 200 invités des mondes universitaire, politique et militaire, l'Académie militaire – MILAK en abrégé - a commémoré la création, il y a 100 ans, de cette école de formation des officiers de carrière de notre armée.

A l'origine de cette institution, il y a le Général Ulrich Wille, le commandant en chef de l'armée suisse pendant la Première Guerre mondiale. Il s'était engagé, au début du XX<sup>e</sup> siècle, pour une meilleure formation des officiers instructeurs, aujourd'hui appelés officiers de carrière. En sa qualité de directeur de la Section des sciences militaires de l'EPF de Zurich, il réussit à convaincre le Conseil fédéral d'ouvrir aux officiers instructeurs des troupes combattantes l'enseignement des sciences militaires et de la rendre obligatoire.

En octobre 1911, la première Ecole militaire s'ouvre. Depuis, la formation des officiers de carrière s'est profondément modifiée. Mais l'objectif est resté le même : mettre à disposition de notre armée des officiers de carrière particulièrement bien formés.

La rectrice de l'EPFZ, Madame la Professeure Heidi Wunderli -Allenspech, a rappelé que la coopération entre les deux partenaires, l'Armée suisse et l'EPFZ, n'avait pas toujours été simple. Aujourd'hui, a-t-elle ajouté, une bonne forme de partenariat a été trouvée et «notre but est que de jeunes gens soient en mesure de s'impliquer dans un environnement fluctuant rapidement et de promouvoir en eux la compréhension des valeurs éthiques et culturelles. Au terme de leurs études, ils ne doivent pas seulement se considérer comme des professionnels hautement qualifiés, mais comme des membres porteurs de responsabilités dans la société. Nous espérons qu'à l'avenir la MILAK réussisse à gagner des étudiants à haut potentiel. L'EPFZ se réjouit, à l'avenir également, d'être le partenaire d'une partie de cette importante formation. »

Dans son allocution, le commandant de Corps André Blattmann, chef de l'Armée, a d'abord remercié l'EPFZ de sa longue hospitalité. Puis il a rappelé que, dès 1878, il y avait déjà au Poly un cours magistral en histoire de la guerre, de la stratégie et de la tactique, en particulier. Au terme d'un survol des modifications apportées à la formation des officiers de carrière, le chef de l'armée a insisté sur l'importance de la collaboration entre le Poly et la MILAK pour notre armée.

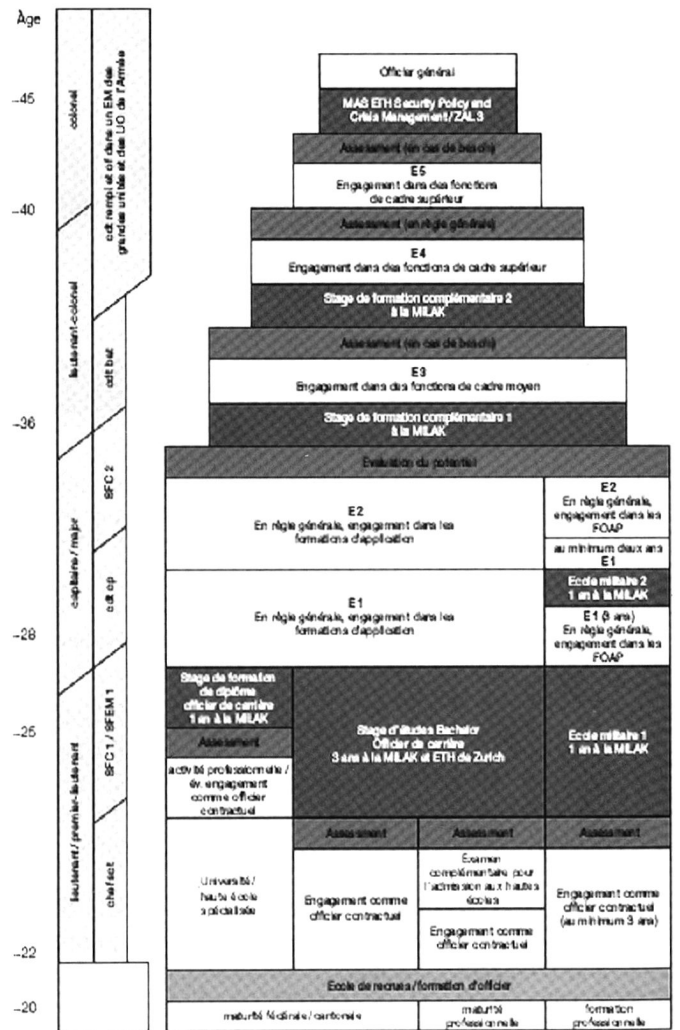
Sous le titre de l'Ecole militaire à l'Académie militaire, le Professeur Jaun a fait l'historique de ces institutions. Il a animé ensuite une table ronde originale. Un ancien stagiaire par décennie, dès 1950, a présenté « son » stage, ses caractéristiques, ses forces et ses faiblesses. Successivement, les divisionnaires Frank Seethaler et l'auteur de cet article, le brigadier Rolf Steiger et le divisionnaire Jean- Marc Halter ont évoqué l'École ou les Écoles militaires qu'ils ont suivies respectivement en 1950/51, 1964, 1974 et 1987 /1989. L'audience n'a pas été surprise de constater aux jeux des questions et des réponses que l'Académie militaire a bien changé : l'accès aux études, les programmes d'études, le corps professoral et les structures font de la « MILAK » un centre d'enseignement universitaire reconnu au plan international.

Andreas Wenger, « professor for International and Swiss Security Policy » au « Departement der Geistes – Sozial - und Staatwissenschaften » à l'EPFZ a rappelé que la formation universitaire pour une partie des futurs officiers de carrière fait partie du nouveau système européen des Hautes Ecoles, selon Bologne. Comme signalé plus haut, depuis 2002/ 2003, l'EPFZ offre la possibilité d'acquérir un Bachelor, puis un Master au terme des études. Le professeur Wenger a tracé ensuite les grandes lignes de la réforme en cours desdites études afin de perfectionner encore la formation des futurs officiers de carrière et s'est félicité des excellentes relations entretenues avec le brigadier Lätsch, le directeur de la MILAK.

Au terme de la cérémonie, le divisionnaire Daniel Roubaty, commandant de la Formation supérieure des cadres de notre armée (voir les deux tableaux annexés : les Ecoles qui lui sont subordonnées et le cursus d'un officier de carrière) s'est interrogé sur les perspectives de développement de l'Académie militaire. Il s'est demandé, entre autres, si l'on pouvait comparer les officiers de carrière suisses aux officiers étrangers. En partie seulement, répond-il, parce les premiers font partie d'une armée de milice et les seconds d'armées professionnelles, d'une part, et que, d'autre part, l'officier suisse revêt simultanément deux fonctions ; par exemple, officier de milice, il conduit un bataillon et, officier de carrière, il enseigne dans une école.

En conclusion, le divisionnaire Roubaty a énoncé ses trois objectifs, ici résumés : l'officier de carrière doit être universitaire, doit d'abord être engagé en qualité d'instructeur et, s'il est en outre formé dans une Académie militaire étrangère, cette valeur ajoutée, ce stage doit l'être dans la perspective de son affectation ultérieure, le « Return on Investment » devant être ainsi optimisé.

Ph. Z.



Ci-contre : parcours d'un officier de carrière.  
 Ci-dessous : décollage du *Mirage* III BS à Sion.

